

*Bien vivre à*

# UNVERRE

Bulletin municipal n°37

# 2023



### Chères Unverroises, chers Unverrois,

L'année qui vient de s'achever nous a permis de renouer, pour la première fois depuis les élections municipales de 2020, avec les moments forts qui rythment la vie d'une commune et de ses habitants : les commémorations, les activités des diverses associations, les spectacles et le partage de moments de convivialité dont nous avons été privés depuis deux ans.

Toutefois, 2022 a aussi été marquée par des situations compliquées, comme la fermeture de la boulangerie. L'organisation interne de la famille Donneger était devenue chaotique au point que le boulanger a souhaité mettre un terme au contrat de location-gérance et est parti fin juillet, après presque un an et demi de présence.

Son départ, bien que dommageable pour les clients et la commune d'Unverre, ne va pas empêcher la réhabilitation des locaux et du logement qui commencera mi-janvier. Une remise en conformité des lieux, notamment, était devenue indispensable afin d'assurer une activité dans les meilleures

conditions d'hygiène et de sécurité et favoriser ainsi l'installation d'un artisan boulanger, commerçant essentiel pour Unverre et ses alentours.

Souvenons-nous que c'est en nous rendant chez **nos commerçants** et en faisant appel à **nos artisans** que nous maintiendrons la vie dans notre village, créerons une dynamique de l'immobilier et favoriserons la venue de nouveaux habitants.

Le recensement de la population prévu en 2021 s'est effectué en début d'année 2022 et les chiffres viennent d'être publiés : nous comptons 1 212 Unverroises et Unverrois, soit 8 habitants de plus qu'au dernier recensement effectué en 2016.

En 2022, nous avons enregistré 10 naissances et 27 nouvelles installations.

Je vous souhaite ainsi que l'ensemble du conseil municipal une très heureuse année 2023 !



### un nouvel agent technique

Johnny Talbot ayant fait le choix de démissionner pour aller travailler dans le privé, c'est Frédéric Muller qui vient renforcer l'équipe de nos employés communaux en ce début janvier.

Frédéric était déjà dans la fonction publique, employé en qualité d'agent polyvalent auprès d'une commune de la région parisienne.

Ses compétences professionnelles et son intérêt pour le poste, la commune et ses futurs collègues lui ont valu d'être retenu parmi les candidats reçus.

Frédéric et sa famille se sont déjà installés



dans les environs.

Merci à Ludovic et Christophe qui ont dû faire à deux le travail de trois personnes pendant ces cinq derniers mois. Le recrutement de ce nouvel agent était donc attendu. Son intégration au sein de l'équipe technique devrait donc s'effectuer sans problème.



### RECENSEMENT

Les jeunes (garçons et filles) doivent passer en mairie dès 16 ans et **au plus tard avant la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant leur anniversaire** en vue de se faire recenser. Ceux qui n'auraient pas encore effectué cette démarche doivent régulariser leur situation.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

### CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



Depuis le 2 mars 2017, il n'est plus possible de s'adresser en mairie d'Unverre pour obtenir une carte nationale d'identité.

Vous devez effectuer votre demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR), mairie de votre choix sur l'ensemble du territoire français.

Au plus près d'Unverre, vous pouvez contacter les mairies **d'Illiers-Combray, Bonneval, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou ou Cloyes-les-trois-rivières.**

RETROUVEZ TOUTES  
LES INFORMATIONS  
DE VOTRE COMMUNE SUR  
PANNEAU POCKET



N'HÉSITEZ PAS A TÉLÉCHARGER L'APPLICATION !

Directeur de la publication : Nicolas LIGNEAU  
Responsable de la rédaction : Nathalie SIMON  
Rédaction, photographies : Denise BOBET - Pascal BULOIS - Aurélie LACROIX - Nicolas LIGNEAU - Laurent PIAUD - Marie-Dominique PINOS  
Laëtitia RAINOT VALLÉE - Céline SAINT LO  
Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.  
Toutes informations sur le site de la commune : [www.unverre.fr](http://www.unverre.fr)  
Création graphique et impression :  
Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52  
Dépôt légal : N°681 - Janvier 2023



<b>MAIRIE</b> (rue du Prof. Félix-Lejars).....	02 37 97 20 01
e.mail : <a href="mailto:mairie.unverre@wanadoo.fr">mairie.unverre@wanadoo.fr</a>	site internet : <a href="http://www.unverre.fr">www.unverre.fr</a>
<b>ÉCOLE</b> (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphoner au .....	02 37 97 23 65
<b>SALLE DES FÊTES - RESTAURANT SCOLAIRE</b> .....	02 37 97 23 01
<b>ACCUEIL PÉRISCOLAIRE</b> (1, rue des Sorbiers).....	06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
<b>TENNIS MUNICIPAL</b> (tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - pour les réservations, s'adresser à l'épicerie «Chez Fanfan») .....	07 69 86 32 33
<b>POMPIERS</b> appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe : .....	18
<b>GENDARMERIE</b> .....	02 37 47 72 29 ou 17
<b>S A M U</b> .....	15
<b>CENTRE ANTI-POISON - ANGERS</b> .....	02 41 48 21 21
<b>CURÉ DE BROU ET ADMINISTRATEUR D'UNVERRE</b> (Pierre Abelson, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax.....	02 37 47 02 70
<b>SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE</b> (Eau et Assainissement collectif) (27, av. du Général de Gaulle à Brou).....	02 37 96 01 05
ou pour les urgences .....	06 89 46 16 25
<b>DÉCHETTERIE BROU</b> .....	02 37 96 06 03
<b>SICTOM</b> (Syndicat des Ordures Ménagères) .....	02 37 96 74 66
<b>TRÉSORERIE / CENTRE DES IMPÔTS DE CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 79 00
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 98 94
<b>ADMR BROU</b> (réseau associatif de services à la personne) .....	02 37 96 98 17
<b>PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 55 70
<b>CONTRACEPTION I.V.G Région Centre</b> .....	numéro vert 0800 08 11 11
<b>Orange</b> (renseignements).....	10 14
<b>EDF</b> (Urgences dépannage électricité) .....	09 726 750 28
<b>RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CICAS)</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.....	0820 200 189
<b>ASSOCIATIONS LOCALES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES :</b>	
<b>France Victimes 28</b> .....	06 49 87 80 08
<b>CIDFF 28 (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)</b> .....	02 47 27 54 00
<b>ACCUEIL DE JOUR « La Source » JOIGNABLE 24 H/24 ET 7 J/7</b> .....	09 72 46 45 46 ou 06 30 82 90 16

## Horaires d'ouverture

### MAIRIE :

lundi et vendredi..... 14h à 17h30  
 mardi et jeudi..... 9h à 12h - 14h à 17h30  
 samedi..... 9h à 12h

### POSSIBILITÉ DE RENDEZ-VOUS AVEC :

Mme PINOS, maire,  
 M. LIGNEAU, 1<sup>er</sup> adjoint,  
 Mme SAINT LO, 2<sup>e</sup> adjointe,  
 M. FURET, 3<sup>e</sup> adjoint

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHÂTEAUDUN :

accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.  
 Pour les questions relatives aux impôts, possibilité de rendez-vous le lundi et jeudi de 14h à 16h  
 (Tél. : 02 37 44 79 00  
[sip-sie.chateaudun@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.chateaudun@dgfp.finances.gouv.fr)).

### DÉCHETTERIE DE BROU :

service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval dans la limite de 2 m<sup>3</sup>.  
 Pour les personnes en difficulté, contacter le SICTOM au 02 37 96 74 66.  
 Pour les horaires, voir plaquette SICTOM.

**Amedro Viviane**

Commerce d'objets mobiliers,  
vide-maisons  
1, l'Orme  
06 03 19 04 29

**Au Lion d'Or**

Bar, restaurant, traiteur  
13, rue des Moulins  
02 37 97 20 08

**B2C Conseil et  
Conduite de Travaux**

Conseils en travaux,  
démarches administratives...  
1, Les Cholletières  
06 59 20 18 61

**Bar des Moulins**

Bar, Tabac, journaux  
17, rue des Moulins  
02 37 97 30 11

**Blivet Simone**

Vente de savons de Marseille  
3, Queux  
06 20 67 07 09

**Breziat Francine**

Service de nettoyage  
7, rue Félix-Lejars  
06 37 52 46 70

**Bunet François**

Électricité générale, plomberie,  
sanitaire, chauffage  
25, rue des Moulins  
06 32 66 07 08

**CFC Couverture**

Couverture, zinguerie, gouttières,  
fenêtres de toit  
49, rue des Moulins  
06 79 17 00 37

**Coop Agric de Bonneval**

Collecte céréales, produits du sol,  
aliments bétail  
Les Grasseries 02 37 97 30 89  
La Griserie 02 37 97 21 45

**Couverture Unverroise**

Couverture, charpente, zinguerie,  
aménagement  
33, rue des Moulins  
02 37 97 34 15

**Élevage de La Hte Foucère**

Dogue allemand,  
cavalier King Charles, etc...  
3, La Brosse  
02 37 97 31 23

**En Fer 28 - M. Clément**

Soudure, chaudronnerie,  
métallerie  
6, Les Montvilles  
02 37 97 32 01

**Épicerie Chez Fanfan**

Épicerie  
30, rue Félix-Lejars  
07 69 86 32 33

**Fillon Elec**

Électricité gén., radiateur, VMC,  
portail, chauffe-eau, robinetterie  
06 24 55 60 80

**Fil'O Chas**

Retouches, couture, ateliers  
créatifs (déco, peinture...)  
06 01 98 35 26

**Geff Entreprise**

Entretien espaces verts  
10, rue de Châtillon  
06 72 41 17 01

**Graffin Laurent**

Cuisine, aménagement,  
menuiserie bois, PVC  
8, rue du Pressoir  
02 37 97 20 31

**Hervé Corinne**

Conseillère en  
immobilier indépendante  
06 81 61 57 98

**Hervé Jérôme**

**Terrassement**  
Terrassement,  
Assainissement, VRD  
06 70 53 24 22

**Jauneau Jérôme**

Artisan peintre  
7, Les Jarras  
02 37 24 13 97

**Jledi-o-web EIRL**

Production audiovisuelle  
(particuliers et pro.)  
12, rue Félix-Lejars  
07 71 62 25 69

**Jubert Yannick**

Pépiniériste  
(plantes de haies et arbustes)  
Les Bas Molands  
02 37 29 43 08

**Kutch Production**

Direction technique,  
production événementielle  
4, Le Chêne Guillou  
09 75 34 25 06

**La Ferme de La Jolitière**

Vente directe de viande  
(bœuf, veau, porc)  
6, La Jolitière  
02 37 97 24 43

**La Ferme de Maelys**

Produits naturels pour  
animaux domestiques  
7, l'Orme  
06 22 43 66 57

**La Ferme des Roches**

Salle de réception,  
traiteur, gîte de groupe  
Les Roches  
02 37 29 58 12

**LBF Peinture**

Peinture et petite maçonnerie  
2, rue des Violettes  
06 64 03 61 00

**Leroy Éric**

Boucherie, charcuterie,  
volailles, tournées  
39 bis, rue des Moulins  
02 37 97 32 40

**Les Écuries des Nauds**

Équitation, cours,  
promenade, pension  
1, Les Nauds  
02 37 97 34 34

**Mèche à Mèche**

Salon de coiffure  
14, place de l'Église  
02 37 97 30 48

**Montel Cédric****Élevage des Charreaux**

Élevage de poneys de race Welsh  
et New Forest  
3, Les Charreaux  
06 64 16 01 04

**Noémie Coiffure**

Coiffure à domicile  
06 51 28 71 12

**Plaquiste du Perche**

Cloisons, aménagement  
de combles, isolation...  
7, La Camusière  
07 49 15 41 48

**Proust Willy**

Art photographique et reportage  
12, place de l'Église  
02 37 97 22 17

**Richoux Monika**

Vente bijoux argent, ambre,  
cristal...  
6, rue des Lavandes  
02 37 97 31 56

**Rogron Jean-François  
et Fabienne**

Conseillers indépendants  
en immobilier Optimhome  
06 09 72 04 67

**Rousseau Marc**

Entretien espaces verts  
4, Beauvais  
06 32 04 88 28

**Spirale Gourmande**

**La Clé des Champs**  
Traiteur  
1, La Brosse  
02 37 97 20 36

**Thirouard Eurl**

Commerce de  
détail alimentaire  
1 bis, La Briche  
06 26 33 20 21

**Victor Habitat**

Maçonnerie, carrelage  
La Courbe  
07 50 25 76 16



La Région a mis en place **un service de transport à la demande « Rémi + »**. Grâce à ce service, vous pouvez vous déplacer du lundi au samedi entre 9 h et 17 h dans un véhicule adapté à vos besoins. **Pour en bénéficier**, il vous suffit de joindre la centrale de réservation au 08 06 70 33 33.

## TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	SALLE DU BAS	SALLE DU HAUT	LES 2 SALLES
Noce, banquet, <i>habitants hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, <i>habitants de la commune</i>	150 €	140 €	280 €
Association <i>hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Association <i>locale</i>	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, <i>habitants hors commune</i> <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	200 €	190 €	380 €
Noce, Banquet, <i>habitants de la commune</i> <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	180 €	170 €	340 €
Association <i>hors commune</i> <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	200 €	190 €	380 €
Association <i>locale</i> <b>PÉRIODE HIVERNALE</b>	180 €	170 €	340 €
Vente, exposition, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunion	/	100 €	

Caution de 1 000 € exigée à la remise des clés.  
Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.

Location sonorisation : 25 €  
Location éclairage de scène : 25 €

## TARIFS LOCATION VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

COUVERT COMPLET :	
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)	<b>0,45 €</b>
COUVERT AU DÉTAIL :	
2 assiettes	<b>0,15 €</b>
1 verre	<b>0,15 €</b>
1 tasse	<b>0,15 €</b>
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café	<b>0,15 €</b>

### Frais pour casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère de table	1,80 €
Verre	2,30 €	Caisse de 32 l	30 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €
Cuillère à café	0,90 €		

### TARIF LOCATION SALLE ASSOCIATIVE 50 € La Journée

*gratuité pour les occupations liées à des obsèques, pour les habitants de la commune*

### TARIFS DES REPAS DE CANTINE

Le prix du repas à la cantine est de 3,45 € pour un enfant et 7,25 € pour un adulte.

### TARIFS PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES

25 € pour 1 enfant pour l'année scolaire  
50 € pour 2 enfants et plus

### TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

	Durée	Terrain	Cavurne	Colombarium
Concession	15 ans	130 €	90 €	405 €
Concession	30 ans	190 €	170 €	505 €
Concession	50 ans	300 €	260 €	755 €

Tarif d'occupation  
du caveau provisoire : 1,50 €/jour.  
Vacation funéraire : 20 €.

### TARIFS TENNIS

**Les cartes** : forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €  
**Tarif horaire** : 4 €

### Redevance d'occupation du domaine public

20 € l'autorisation délivrée aux commerçants ambulants, cirques, etc. qui exercent leurs activités occasionnellement sur le domaine public communal.

Selon votre projet de travaux, il peut être nécessaire de déposer une Déclaration Préalable (DP) ou un Permis de Construire (PC) auprès de la mairie.

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIEURES : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

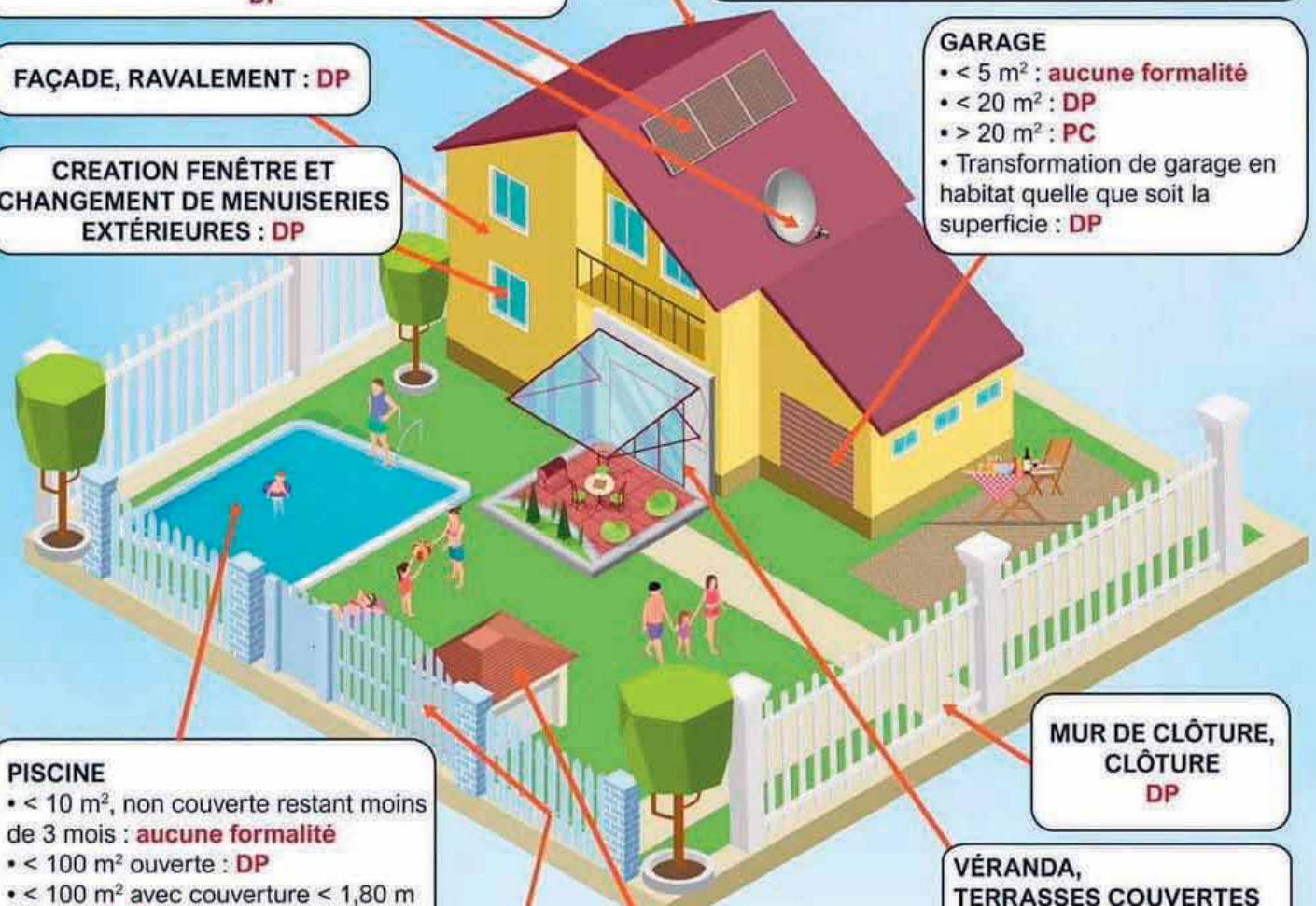
### GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



### PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL  
**DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# RÉNOVEZ VOTRE HABITAT !

le Grand Châteaudun vous accompagne



## ISOLER

Combles, menuiseries, murs...



## ADAPTER

Douche, WC, rampe d'accès...



## AMÉLIORER

Remettre en état  
un logement  
locatif



JUSQU'À  
**60%**  
D'AIDES POUR  
VOS TRAVAUX

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU GRAND CHÂTEAUDUN

RENSEIGNEZ-VOUS AU : **02 37 44 98 94**

C'est gratuit et sans engagement !



Seuls les travaux non commencés peuvent être financés

## QUELQUES TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

### BÂTIMENT SITUÉ 3 ET 5, RUE FÉLIX LEJARS :



Avant travaux

L'entreprise RIVRAY a réalisé une isolation extérieure ainsi que des travaux d'étanchéité du toit terrasse. Elle a aussi remplacé deux fenêtres. Des plafonds suspendus ont également été posés à l'intérieur du bâtiment et les peintures des murs ont été refaites.

Coût des travaux : 88 846,94 € HT



Après travaux

#### Financement des travaux :

Subvention du Département (DSIL) : 11 394,00 € HT

Subvention d'Énergie Eure-et-Loir : 19 750,00 € HT

Fonds de Concours de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun : 12 590 € HT

Autofinancement : 45 112,94 € HT

### ANCIENNE GARE DE TRAMWAY AU « BARC » :



Le quai de l'ancienne gare a été bétonné pour faciliter les manifestations culturelles (« Guinguette » entre autres).

Dix nichoirs à mésange ont également été installés sur le terrain pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires.

### PASSERELLE DU « MOULIN BRIÈRE » :

La passerelle a été remise en état par les agents communaux.



### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le Conseil Municipal par délibération du 24 octobre 2022 a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de la commune de 23 heures à 5 heures ainsi que de retarder d'une semaine les illuminations de Noël.

Notons également que les ampoules des lampadaires ont été remplacées dans leur totalité.



## Ils ont souri à la vie

04.02.2022  
**Mathieu BRIZOT**  
9, rue des Lilas

02.06.2022  
**Léo LECOINTRE**  
9, rue des Violettes

15.10.2022  
**Eulalie JAUNEAU**  
3, Le Croix Chemin

13.12.2022  
**Keïssy PECNARD**  
1, rue des Lilas

18.12.2022  
**Marcelin RUEL**  
2, Le Puits

## Ils se sont mariés

09.07.2022  
**Gérald COCHUYT**  
et **Laetitia VANHEREN**  
3, rue des Violettes

09.07.2022  
**Vincent GOUABAULT**  
et **Aline POURRIAU**  
5, La Galibourdière

## Ils se sont pacés

07.05.2022  
**Gérald HAMET**  
et **Angélique LEGROS**  
16, La Briche

14.10.2022  
**Clément GUILLO**  
et **Pauline GUERET**  
1, rue des Iris

22.10.2022  
**Thomas LE SCIELLOUR**  
et **Marie-France TERRAS**  
23, rue des Moulins

En 2022, il a été dénombré pour la Commune d'Unverre  
10 naissances, 4 mariages, 3 PACS et 8 décès.  
N'apparaissent ici que les évènements pour  
lesquels les familles ont donné leur accord de publication.

## Ils nous ont quittés

23.01.2022  
**Georges BEQUIGNON**  
La Dagougerie

13.02.2022  
**Lionel WEILER**  
1 bis, Queux

01.03.2022  
**Liliane HOYEAU**  
9, Le Pont-au-Cordier

07.05.2022  
**Pierre ARGAUT**  
1, Les Quatre Vents

24.08.2022  
**Jeannine GODIN**  
3, La Petite Tesserie

11.09.2022  
**Bernard VALLÉE**  
8, rue du Perche

03.10.2022  
**Daniel LECOMTE**  
10, rue de Alouettes

18.12.2022  
**Jacky ROY**  
8, rue des Iris



## L'ALSH périscolaire d'Unverre en quelques mots ...

L'accueil d'Unverre est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et soir pendant la période scolaire. L'accueil de loisirs périscolaire de l'année 2021-2022 a fonctionné sur une capacité d'accueil de 34 enfants, complet chaque jour.

En fin d'année scolaire, l'équipe d'animation et les enfants ont pu de nouveau proposer un spectacle (danses et chansons), qui a été suivi d'un pot de l'amitié.

Depuis la rentrée 2022, la capacité d'accueil est passée à 48 enfants (déclaration Jeunesse et Sports à 20 enfants de plus de 6 ans et 28 enfants de moins de 6 ans) issus majoritairement de la commune d'Unverre et des alentours (Dampierre sous Brou, Moulhard...). L'équipe est composée de 4 agents qualifiés.

L'équipe d'animation propose des activités le matin et le soir adaptées selon l'âge et l'envie des enfants: activités manuelles, cuisine, coloriage, jeux de construction, lego.

L'autonomie et les actions citoyennes sont favorisées. L'équipe l'animation met tout en œuvre pour garder le contact avec les familles et être à leur écoute.

### Le saviez-vous ?

L'ALSH périscolaire d'Unverre est un service de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Dans le cadre de sa politique enfance, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun propose plusieurs Accueils de Loisirs Sans Hébergements, sur la Commune nouvelle d'Arrou, Brou, La Bazoche Gouet, Cloyes les 3 Rivières, Unverre, Marboué et Villemaury.

Le territoire regroupe 23 communes, pour en savoir plus :

[www.grandchateaudun.fr](http://www.grandchateaudun.fr)



## BLOC-NOTES

### Enfants accueillis

#### Périscolaire

L'ALSH périscolaire d'Unverre a une capacité d'accueil de 48 enfants (20 enfants de moins de 6 ans et 28 enfants de plus de 6 ans).

L'équipe encadrante est de 4 agents qualifiés.

L'ALSH d'Unverre est un accueil périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

#### Horaires et jours

Périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi (sauf mercredi) de 7h15 à 8h50 et de 16h15 à 19h, goûter dès 16h30.

#### Financement

L'accès de loisirs est un service payant pour l'utilisateur (tarifs sur demande).

Son financement est assuré par trois parties : la facturation aux usagers, la CAF et par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

#### Informations et contact

Accueil de Loisirs Sans Hébergements

1, rue des Sorbiers 28160 UNVERRE

Tél. : 02 37 97 25 07 - 06 20 99 28 45

[alsh.unverre@grandchateaudun.fr](mailto:alsh.unverre@grandchateaudun.fr)



## Les Assistantes Maternelles

**Mme BOINELLE Karine**  
**Mme BOULAY Marie-Christine**  
**Mme DABLIN Annick**  
**Mme GOUPIL Patricia**  
**Mme LANDIER Béatrice**  
**Mme ROUSSEAU Noémie**

1, Queux 06 41 60 39 85  
2, rue des Lilas 02 37 97 24 78  
22, rue Félix Lejars 02 37 96 85 31  
4, La Charronnière 06 77 35 50 87  
1, rue des Jonquilles 06 34 98 08 64  
3, La Haudotière 06 13 52 54 75

**PROTECTION MATERNELLE  
ET INFANTILE**

**1, place du Phénix  
28200 Châteaudun  
Tél. 02 37 44 55 70**

Pour connaître les disponibilités de ces assistantes maternelles, n'hésitez pas à les contacter directement ou à vous rendre sur le site internet [www.assmat28.eurelien.fr](http://www.assmat28.eurelien.fr) destiné à faciliter la mise en contact et la recherche d'une assistante maternelle selon vos critères.

Le Pôle Scolaire des Sorbiers, dont l'équipe enseignante est stable, comporte 5 classes de la TPS au CM2 et compte 121 élèves.

**L'année scolaire 2021-2022, placée sous le thème du Voyage dans le temps, vient de s'achever.**

Un retour à la normale du point de vue des mesures sanitaires s'est opéré, ce qui a permis de mener à leur terme plusieurs projets.

Tout d'abord, 45 élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont pu partir en classe de découverte du 4 au 8 avril 2022. Cette dernière proposait une immersion dans le Moyen-Age avec la visite tant attendue du château en construction de Guédelon dans l'Yonne, un travail de sculpture d'un bas-relief, la réalisation d'une bourse en cuir, ainsi que des séances quotidiennes d'équitation.

En juin, les autres classes de l'école se sont quant à elles rendues à la Commanderie d'Arville pour effectuer différents ateliers comme réaliser les épreuves d'un petit chevalier, de gravure du cuir ou bien vivre la journée d'un troubadour.



Côté équipement, le groupe scolaire est maintenant équipé de **4 Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI)** cofinancés par l'Etat et la commune d'Unverre, ce qui a considérablement révolutionné la façon de travailler des enseignants.

Par ailleurs, **la labellisation de l'école E3d** incite les enseignants à poursuivre les actions engagées en matière de respect de l'environnement, de sensibilisation au gaspillage alimentaire, aux économies d'énergie, au recyclage mais également à des actions de solidarité en faveur du handicap, des maladies génétiques ou d'aide aux personnes démunies (Collecte de denrées pour les Restaurants du cœur).

Nouvelle année scolaire, nouveaux projets : en 2022-2023 débutera **un tour du monde des cultures, des monuments et des œuvres d'art.**



## L'Association des Parents d'Elèves

L'association des Parents d'Elèves d'Unverre est formée de membres du bureau (présidente : Noémie Bossion, trésorière : Nadège Savigny, secrétaires : Déborah Chanteau et Vanessa Thorez, chargée de communication : Amélie Deneau), et surtout de membres actifs et indispensables pour le bon déroulement des diverses manifestations menées par l'APE.

Elle organise en étroite collaboration avec l'école et la commune des opérations tout au long de l'année scolaire telles que la vente de bulbes, biscuits, chocolats et sapins de Noël, des manifestations telles qu'une balade contée à l'occasion d'Halloween, le marché de Noël, un loto, la kermesse. Des moments très attendus par les enfants qui s'investissent également lors de ces événements.

Les bénéfices de toutes ces opérations ont permis à l'APE de verser 2000 € à la coopérative de l'école, et ainsi de financer divers projets pédagogiques menés par l'équipe enseignante.

N'hésitez pas à assister à l'une de nos réunions pour exprimer vos idées constructives ou pour apporter votre aide.

**Vous avez la possibilité de nous contacter par différents moyens :** appels/SMS/WhatsApp au 06.58.70.15.38, par mail [apeunverre@gmail.com](mailto:apeunverre@gmail.com) ou sur notre page Facebook APE Unverre.



Acte de naissance de Maurice CAZALIS

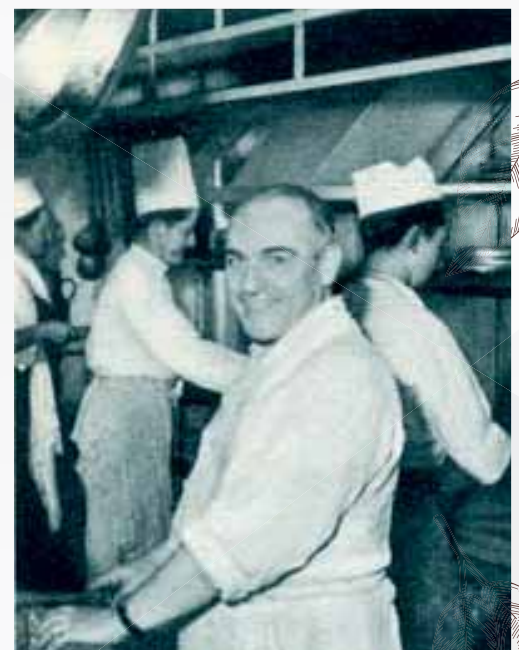
Né à Unverre, son nom restera gravé à Chartres.

Selon l'état civil de la commune acte de naissance n°13 :

L'an mil neuf cent neuf, **Maurice René Marcel CAZALIS** est né le samedi 27 février à 3h du soir de Bertrand, maréchal, âgé de 26 ans, domicilié aux Moulins et de Hortense, Berthe GACHE, son épouse, sans profession, âgée de 21 ans...

Dans l'annuaire d'Eure-et-Loir de 1913, Bertrand CAZALIS (originaire de Thétieu dans les Landes) est maréchal, cafetier et il vend des machines agricoles !

Le jeune Maurice passe son enfance pendant la première guerre mondiale puis fait ses premiers pas en tant qu'apprenti boulanger chez son grand-père maternel rue St Hilaire à Illiers où il passe toutes ses vacances. En 1922, il est apprenti pâtissier puis à 15 ans, après avoir découvert « la grande cuisine » auprès de son cousin George DEGOS, il monte à Paris pour parfaire son apprentissage chez FOYOT (nom du restaurant installé dans un hôtel particulier au coin des rues de Tournon et Vaugirard) par Nicolas FOYOT cuisinier du roi Louis PHILIPPE, désœuvré en 1848 après la chute de la monarchie. Le restaurant FOYOT reste célèbre pendant 90 ans avec les différents successeurs dont Léopold MOURIER en 1890, Fernand POINT en 1897-1955. Maurice se voit confier des responsabilités : chef de partie au sein de la cuisine à « Lapérouse », au « Cercle des Capucins », au « Grand Vatel » puis rentre dans le circuit de la société des hôtels de « l'Etoile », passe au « Meurice », à « l'Astoria » puis au « Claridge ».



Maurice CAZALIS dans sa cuisine

Avant le service militaire, il travaille comme chef rôtiisseur à la « Sole-Normande » à Trouville.

A 21 ans il arrive au Havre comme sous-chef d'une brigade de 18 cuisiniers. A Paris il est chef de partie aux « Deux-Mondes », « au Fouquet's », « chez Maxim's » et au « Vikings-Marignan » : que des grands noms !

Hélas arrive la seconde guerre mondiale, il entre dans la résistance...

Puis il revient vers la Beauce. En 1945, il rachète l'ancienne maison « l'Homme » 31, rue du Soleil d'Or à Chartres qui devient le « Henri-IV ». Sa maison voit passer plus de 200 apprentis. Des jeunes qui firent leur chemin comme Joël NORMAND cuisinier de l'Elysée pendant 40 ans.



*Forge des CAZALIS aux Moulins*



Maurice CAZALIS est capitaine de l'équipe de rugby de Chartres. Pédagogue infatigable, réputé pour son émission culinaire à la télé qui s'adresse aux enfants. Ses recettes et son talent sont appréciés jusqu'au Japon.

En 1959, il fonde « l'Amicale des cuisiniers d'Eure-et-Loir » puis crée un concours annuel du meilleur apprenti cuisinier d'Eure-et-Loir doté d'une coupe et d'un challenge. Il lui donne le nom d'André CAZALIS, son fils, décédé.

Elle devient « l'association des cuisiniers-restaurateurs » pour aider les jeunes apprentis. A son actif, 4 meilleurs apprentis de France.

Maurice obtient une étoile au guide Michelin, une des premières du département pour son restaurant qu'il dirigea pendant 40 ans jusqu'à son décès le 25 avril 1985 à Chartres.

Pour conserver la mémoire de ce cuisinier qui fit beaucoup pour les autres, la ville de Chartres donna son nom à la petite place de 750 m<sup>2</sup> face au restaurant (journal Votre ville Mai 2010).

Lors de la cérémonie d'inauguration, des centaines d'invités, des chefs de cuisine du département rendirent hommage au restaurateur chartrain en présence de sa fille qui vit à Boston aux Etats-Unis.

Aux Moulins, la maison natale de Maurice CAZALIS existe toujours, les artisans se sont succédés ; mais il y a fort longtemps que le marteau ne résonne plus sur l'enclume...

Un grand merci à M. Gilbert HAMEAU pour le prêt de coupures de presse minutieusement conservées et pour avoir donné l'idée d'honorer cet enfant du pays.

Autres sources : état civil d'Unverre, listes de recensement à Illiers et divers sites internet sur Maurice CAZALIS.



### Comment ne pas s'attacher ?

L'association Autrement a pour objet principal l'accueil solidaire dans des familles bénévoles en milieu rural de personnes en difficulté de vie pour des séjours de quelques jours à quelques semaines selon les possibilités de chacun. Cette année nous avons choisi de partager les témoignages d'accueillants de l'association :

### Comment ça se passe quand vous accueillez des personnes via l'association ?

**A. :** Moi j'ai des bons souvenirs avec les gens qu'on a accueillis. Le fait qu'on ait des animaux à la maison, ils aiment bien venir avec moi pour les soins aux animaux, parfois faire le jardin, ramasser ensemble les légumes du jardin puis faire ensemble les repas, ça leur plaît. Ça leur rappelle leur vie, leur enfance ou leur village... C'est du partage. C'est que du bonheur.

**E. :** Oui et quand on ramasse les légumes et qu'on cuisine ensemble, on mélange les plats de là-bas, d'ici... et on se fait un repas multiculturel. On a appris à faire des plats de chez eux. C'est sympa ! Moi avant je savais par exemple faire le mafé \*. L'attiéké aussi, c'est un plat ivoirien, de l'Afrique de l'Ouest.

**AL. :** Moi c'est notre premier accueil qui m'a marqué. On a accueilli Noshad, un jeune qui avait 16 ans à peu près qui vient du Bangladesh. Maintenant il fait des études en France mais à ce moment-là Noshad parlait plusieurs langues mais pas le français. Et nous, on ne parle pas le bengali, on ne parle pas toutes ces langues là mais on parlait un petit peu anglais. Donc on communiquait en anglais.

On a l'habitude à la maison le soir de regarder des films via les plateformes genre Netflix sur un écran et on s'est dit pour qu'il comprenne un peu quelque chose on va mettre les films en anglais sous-titrés français. Et là, il nous explique que sur Netflix en anglais il y a des films de Bollywood, des films indiens. Donc on lui dit d'accord, on veut bien voir. Et donc il nous a fait notre éducation de films Bollywood en nous montrant les meilleurs films qu'il trouvait. Et depuis, on est fans de cinéma indien parce que ça nous a éclatés. C'est un cinéma qui est vachement sympa, plein de couleurs, de musique. Et ça a changé notre regard sur le cinéma indien. Merci Noshad.

**A. :** J'ai remarqué qu'au début ils n'ont pas forcément envie de parler de leur histoire. C'est normal. Ils ont besoin de confiance. Ça arrive avec le temps au bout de 3-4 jours... Ils ont des histoires compliquées... Ils ne sont pas venus en claquant des doigts ! Il y a des traumatismes. Des fois ils sont passés par la Libye. Des fois ils ont vécu l'esclavage. Comme Haroun, il a vécu l'esclavage. Et puis par la Méditerranée, c'est compliqué. Haroun, il a connu des personnes qui ont perdu leur vie comme ça. Des fois ils sont passés par l'Algérie et le nord du Maroc. Ils considèrent comme une chance d'avoir réussi à traverser la Méditerranée.

### A quoi elle sert notre petite association ?

**A. :** C'est un souffle pour des personnes qui sont dans les grandes villes avec du béton... isolées avec pas de lien social. Donc pour moi, ça leur permet de souffler, de voir autre chose. De voir qu'en France il y a aussi de la campagne, de la vraie vie.

**C. :** Ça montre aussi qu'on peut vivre ensemble.

**P. :** Oui ça montre qu'il n'y a pas que des gens qui ont peur d'eux ou qui se méfient d'eux.

**E. :** Dès qu'ils sont dans une famille c'est un vrai bonheur. Les échanges humains, ça change les a priori.

**C. :** Dans les histoires qu'ils racontent ils ne racontent pas que des trucs horribles... Ils peuvent aussi raconter des grands moments de solidarité. On s'attache plus ou moins selon les personnes.

**A. :** Une fois on a accueilli un jeune une semaine et une autre famille devait l'accueillir la seconde semaine... Mais quand il est parti à la fin de la semaine on avait les larmes aux yeux. C'était organisé autrement mais voilà quoi... Et moi j'avais envie de dire que ça apporte beaucoup de choses aux personnes accueillies l'association Autrement. Mais nous qui sommes au fond de nos campagnes, ces gens qui sont dans les grosses villes (parce que c'est là qu'il y a les centres d'accueil, les structures...) l'association nous permet de faire les liens entre les associations des villes et celles de la campagne et ça nous permet de nous rendre utiles en accueillant ces personnes pour une semaine de «vacances» et de les éloigner de leurs problèmes. C'est hyper enrichissant pour nous aussi...

**E. :** Comment ne pas s'attacher ? Des fois on reste en contact... Et puis, y compris nos amis et nos familles, ça leur fait aussi changer leur regard quand ils ont rencontré chez nous des personnes accueillies.

*\*Mafé : plat du Sénégal : Bœuf en sauce avec de la pâte d'arachide. Miam !  
Demandez la recette à l'association...*

Vous pouvez également nous rejoindre.

**Contact :** senedaniele@gmail.com

L'association de la Clique souhaite une très bonne année 2023 à l'ensemble des habitants de la commune et également à toutes les personnes nous ayant accompagnés lors de nos activités 2022.

Après l'annulation de la manille et du loto, finalement nous nous sommes retrouvés lors de notre Saint-Jean, qui exceptionnellement a été fixée au vendredi 24 juin pour éviter de faire concurrence au repas du comice du samedi. A notre grande surprise, nous vous avons accueillis très nombreux avec parfois un peu d'attente. S'en est suivie une soirée Karaoké et pour finir notre traditionnel feu de Saint-Jean.

C'est encore nombreux que nous vous avons reçus lors de notre soirée choucroute réalisée par nos soins. Celle-ci a rencontré un grand succès au vu des assiettes vides et du monde sur la piste de danse.

Pour 2023, nous essaierons de reprendre l'ensemble de nos activités pour que chacun puisse retrouver le plaisir d'une manille par équipe ou d'un loto. Evidemment nous renouvellerons notre Saint-Jean le vendredi soir et notre choucroute.

### Pour prendre date :

Manille samedi 14 et dimanche 15 janvier à 13h30

Loto 26 février à 13h30

Barbecue Feu de Saint-Jean vendredi 23 juin

Choucroute samedi 25 Novembre.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons dans nos rangs quelques nouveaux joueurs et joueuses.

Aux tambours : Angélique, Catherine, Kevin, Élodie et Denis, François à la grosse caisse, Mauricette aux cymbales, Robert, Richard, Vincent, Luc, Claude, Mathieu, Pascaline, Romain et Laurent aux clairons et trompettes de cavalerie, soit un effectif total de 16 musiciens que vous pouvez retrouver lors de nos cérémonies du 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et 2 décembre pour la Sainte-Barbe Sainte-Cécile.

N'hésitez pas à venir nous accompagner lors de ces cérémonies.

Que ces dates restent à jamais dans la mémoire de nos jeunes générations et ne tombent pas dans l'oubli !



## Club du 3<sup>e</sup> Âge d'Unverre

A la rentrée de septembre 2022 nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres, ce qui porte notre effectif à 51.

Le 21 septembre 2022 nous sommes allés vendanger à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire).

Le 6 octobre 2022 nous avons fait notre repas de rentrée : 46 convives (dont 4 personnes extérieures) ont profité de ce repas traditionnel bien apprécié.

- Sortie à Luisant le 23 novembre 2022 pour une comédie musicale « Chante avec les Stars »,
- Repas de Noël au restaurant «Les Roches» le 17 décembre 2022,
- Galette des Rois le 5 janvier 2023.

### Les activités à venir :

- Manille le 18 janvier 2023,
- Loto le 8 mars 2023,
- Vente des travaux le 1<sup>er</sup> mai 2023,
- Marche Inter-Clubs le 11 mai 2023 à Authon-du-Perche suivie d'un repas à Nogent-le-Rotrou,
- Voyage de fin d'année le 22 juin 2023,
- Repas de clôture et anniversaires le 29 juin 2023.



Après 2 années blanches pour cause de pandémie, le comité des fêtes a repris ses manifestations.

Reporté en 2020 puis en 2021, le concert à l'église St Martin a mis en avant le chœur gospel «Magic Voice» de l'association R'N Voice de Châteaudun sous la direction de Noëlie Manchini. Un récital vivement applaudi par les 80 spectateurs avec des reprises de morceaux bien connus de tous, comme «Oh happy day».

**Le 19 juin, la fête de « La Louée »** a repris ses droits dans les rues et sur la place de l'église. Après un samedi de préparatifs sous la canicule, changement radical de météo le dimanche matin avec un départ pour les rallyes pédestre et cycliste sous une petite pluie. A la découverte du village et de ses hameaux, les participants ont dû résoudre des énigmes sur l'histoire du village ou des rébus afin de trouver leur itinéraire. Pendant ce temps, un cortège de voitures anciennes prenait place dans la rue principale, le soleil faisant son retour.



**Nouveauté 2022 :** plusieurs possibilités de restauration étaient proposées avec la présence de Food trucks (paëlla, pizzas, crêpes, burgers...) avec une animation musicale de la banda « Del Sol ».

L'après-midi fut placé sous le signe du cirque. Tous les enfants des écoles avaient préparé des portraits de clowns, exposés lors de la fête.



Nous avons invité les artistes du «Cirque en Equilibre» de l'école du cirque de Chartres. Après avoir animé un atelier d'initiation aux arts du cirque, ils ont pu montrer aux spectateurs l'étendue de leur talent. Aussi à l'aise sur scène que dans les airs, ils ont défié les lois de l'apesanteur avec un numéro d'équilibre de toute beauté suspendu par un tissu relié à un portique.



Un atelier maquillage, animé par Angélique et Elodie, a fait le plein tout l'après-midi, au plus grand bonheur des enfants prêts ainsi pour le défilé.

Les danseurs du comité des fêtes, quant à eux, nous ont charmés avec des danses folkloriques sur le podium de la place de l'église et dans la rue.

La grande parade, temps fort de la journée, a vu défiler de nombreux personnages du cirque dans des costumes tous plus beaux les uns que les autres. Un grand bravo à ceux qui ont préparé les chars pour ce défilé. Ce mélange des genres et des couleurs servait de support au grand concours du plus beau déguisement de la journée. Le jury composé des artistes du cirque en équilibre a sélectionné une dizaine de finalistes sur scène, et c'est à l'applaudimètre que fut désigné le vainqueur, qui a gagné une entrée pour 4 personnes au zoo de Beauval !



Merci à tous les artisans, commerçants et autres sponsors sans qui cette organisation ne pourrait pas avoir lieu.

**Le samedi 17 septembre, était organisé le traditionnel tournoi de pétanque** à la mêlée sur le terrain du Barc.

Une trentaine de joueurs débutants ou confirmés se sont affrontés dans une bonne ambiance. La remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi avec le pot de l'amitié.

Le lendemain matin, dès 6h30, les premiers exposants arrivaient sur le stade pour un vide-grenier. Un petit café offert à chacun des participants permettait de se réchauffer par ce petit matin frisquet. Rapidement le soleil incita tous les chineurs à venir nous visiter et ce fut ainsi tout au long de la journée. Le midi, tous ont pu déguster une bonne «saucisse-frites» après avoir bu un bon pommeau. Le soir, chacun était satisfait de ses petites affaires et tous étaient d'accord pour renouveler l'évènement l'an prochain.





La GV Unverre est une association sportive à but non lucratif affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire).

Elle propose des activités essentiellement orientées vers le **développement de la pratique de la gymnastique, de la lutte contre la sédentarité, du renforcement des relations et de la vie sociale** afin d'agir sur le mieux vivre et la lutte contre l'isolement social.

Elle intervient principalement sur les communes d'Unverre mais aussi de Brou, Arrou, Vieuvicq, Chapelle Royale, Saintigny, Authon du Perche et Illiers Combray.

Son Comité Directeur est composé de Lydie Biressi Présidente, Monique Dumont Trésorière, Michel Biressi Secrétaire, Maryline Giraud Secrétaire Adjointe, Louis Seigneuret Animateur Rando, Guy Salomond Accompagnateur Rando et Denis Moreau Animateur Promenades.

**3 animatrices salariées complètent l'équipe :** Monika Richoux, Stérenn Delafaye, Stéphanie Rointru intervenant chacune dans sa spécialité.



En complément de nos activités de Gymnastique, Gymnastique Posturale, Renforcement musculaire, Fitness, Gymnastique Autonomie Séniors et Gymnastique Prévention de la Perte d'Autonomie, nous proposons également de la Randonnée et de la Marche Nordique sur des parcours d'environ 8 à 10 km.

Des moments conviviaux tels que la randonnée familiale avec repas, la galette des rois, le repas et la soirée dansante de fin de saison... sont également organisés.

Grâce aux subventions versées par le département (MDA du 28), la Carsat, la Fédération et quelques communes dont Unverre, nous pouvons proposer des tarifs attractifs et des facilités de paiement.

## Bilan de la saison 2021/2022 et projets 2022/2023 :

La saison précédente a été marquée par une forte reprise faisant suite à la crise sanitaire. Nous avons pu compter sur 242 adhérents dont 24 pratiquants des EHPAD de Brou et d'Authon.

Nos adhérents venaient principalement de Brou et d'Unverre mais aussi de 22 autres communes environnantes dont certaines sont relativement éloignées telles que Châteaudun, Thiron-Gardais, La Bazoche Gouët, Courtalain....

La moyenne d'âge était de 68 ans. Il y avait 80 % de femmes.

Pour cette rentrée, les inscriptions ne sont pas terminées mais le nombre d'adhérents est en progression. La moyenne d'âge diminue aux alentours de 65 ans et le nombre d'hommes est en augmentation. Par ailleurs l'Association GV Arrou a intégré la GV Unverre.

### De nouveaux cours sont proposés :

- Gymnastique pour enfants âgés de 6 à 10 ans le mardi à 17 h 30,
- Promenade dite de Santé permettant à quelques personnes ayant des difficultés de mobilité, respiratoires ou de diabète de reprendre confiance et plaisir à se remobiliser.

Vous trouverez des informations complémentaires, nos programmes, nos parcours de randonnées, nos bulletins d'inscriptions avec nos tarifs, etc..

sur notre site web : <http://www.gvunverre.sitew.fr>



Le samedi 3 décembre, nous nous sommes rassemblés à 18h00 devant la Mairie afin de fêter notre Sainte Barbe, avec comme d'habitude notre Clique et nos anciens sapeurs-pompiers d'Unverre. Le cortège s'est rendu au monument aux morts où les autorités ont procédé à un dépôt de gerbe afin d'honorer les pompiers morts au feu au cours de l'année ainsi que nos anciens pompiers disparus.

En soirée, nous nous sommes rassemblés à la salle des fêtes de la commune pour les discours et les remises des récompenses, en présence du capitaine MATERNA, chef de centre de secours principal de Châteaudun et de Mme le Maire d'Unverre.

Après le passage en revue du personnel actif et des anciens, les discours ont été prononcés dont voici les principaux passages.



Revue du personnel

## La vie du centre :

L'effectif du centre est de 12 sapeurs-pompiers plus 1 personnel en disponibilité. Notons le départ de la commune de Johnny TALBOT.

## Bilan des interventions :

Nous avons effectué 68 sorties de secours au cours de l'année réparties comme suit :

8 accidents de la circulation, 42 secours aux personnes, 8 incendies et 10 opérations diverses. 41 sur la commune d'Unverre, 4 sur Moulhard et 23 sur Brou.

## Les récompenses :

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 10 années de service au sergent Valentin BULOIS,

Le grade de sapeur 1<sup>re</sup> classe au sapeur Olivier COLLET, Ecusson départemental et titularisation pour le sapeur Olivier COLLET,

Rafael GALVAN reçoit les diplômes de secours à personnes niveaux 1 et 2.

Olivier COLLET reçoit les diplômes du module incendie et des opérations diverses.

Des remerciements particuliers pour notre équipe de crossmen qui participe aux différents cross départementaux. Elle est composée de Noël GAUTHIER, Aurélie PREHU, Olivier COLLET, Gaëtan GUIZIEN, Mathéo HALLIER et Rafael GALVAN.

Notons la belle performance d'Aurélie PREHU qui remporte la 1<sup>re</sup> place à deux reprises dans la catégorie féminine master 1.

Nos anciens sapeurs-pompiers toujours présents à nos côtés ont reçu également les félicitations du chef de centre d'Unverre et du chef de centre de Châteaudun.

Un moment fort pour les pompiers d'Unverre car cette année nous avons eu le remplacement de notre camion-citerne IVECO. Celui-ci datait de 1988 et fut affecté en 2006 à Unverre. Il a été mis à la réforme après 33 ans de service.

Le nouveau camion-citerne est un Renault M210 de 1999, affecté auparavant au CSP de Dreux. Il nous a été remis au mois d'août dernier.

Les améliorations notoires sont les suivantes :

- c'est un véhicule autopompe (fonctionnement de la pompe par le moteur du véhicule) au lieu d'une motopompe rapportée,
- 4 places assises au lieu de 3,
- présence d'un kit d'air respirable en cabine pour la protection du personnel et d'un dispositif d'aspersion d'eau pour la protection du camion.



L'ancien et le nouveau véhicule



Au CI Unverre

Je souhaite remercier chaleureusement « notre clique musicale » qui œuvre à nos côtés lors des cérémonies et défilés tout au long de l'année, mais également pour leur aide précieuse lors de l'organisation conjointe de cette Sainte Barbe.

Afin d'assurer au mieux la sécurité de nos concitoyens, d'essayer de continuer à augmenter l'effectif du centre, de garantir une disponibilité de personnel en journée, je relance un vif appel à toutes personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire et nous rejoindre. Pour cela, vous pouvez me contacter au 06 81 56 49 50.

Le chef de centre : Lieutenant Pascal BULOIS

## l'amicale des sapeurs-pompiers

Un grand merci à notre clique musicale qui nous accompagne lors des cérémonies et pour notre Sainte Barbe commune.

Nous organiserons pour l'année 2023 notre traditionnelle galette des rois le samedi 7 janvier ainsi qu'une soirée à thème le samedi 18 mars avec repas et musique.

Le retour du méchoui revisité se déroulera au niveau de la salle des fêtes le 2 juillet.

Le 7 octobre sera la nouvelle date pour une soirée dansante et pour terminer l'année, la Sainte Barbe le 2 décembre.

Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Unverre vous remercient de l'accueil que vous leur témoignez lors du passage pour les calendriers.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2023.

Le Président Gaëtan GUIZIEN



Dépôt de Gerbe



Valentin BULOIS reçoit la médaille d'honneur



Olivier COLLET reçoit le grade de 1<sup>re</sup> classe



Remise de diplôme pour Rafael GALVAN

Théâtre En Herbe, association créée en 2003 à Unverre, est très active sur le territoire eurélien.

Elle compte 60 adhérents au sein de ses ateliers de 3 à 70 ans.

La compagnie tourne dans toute la France avec ses différents spectacles, jeunes et tout public.

L'association œuvre toujours pour créer du lien social, proposer des événements culturels en milieu rural.

L'association intervient en milieu scolaire, notamment auprès de l'école d'UNVERRE. L'association et l'école ont obtenu une subvention du rectorat et de la Drac, mais également un soutien de la municipalité.

Au sein de ce projet, les élèves pratiquent le théâtre, créent des décors, écrivent des scènes, mais vont également assister à des spectacles. Les PS, MS, GS et CP ont découvert le «Voyage de Plum» le 15 décembre, et toute l'école aura le privilège de voir "Rouge" de la Cie «Les Illustres Enfants justes» le vendredi 27 janvier 2023.

### Les Temps forts :

La Malle à Spectacles les 27-28-29 janvier 2023 à la salle des fêtes d'Unverre : un rendez-vous incontournable pour petits et grands. Entrée PRIX LIBRE.

Réservation et renseignements : 06 77 67 24 41

**Vendredi 27 janvier** : "Quartier Libre" d'après Jacques Prévert à 20h30 - Compagnie les Têtes de Piafs - Tout public.

**Samedi 28 janvier** : Histoires en pagailles à 11h00 - Histoires et musique - Très jeune public,

Rouge à 15h30 : théâtre Marionnettes musique - Les illustres enfants justes - Tout public,

Graines de Vie à 17h45 : spectacle musical - Théâtre En Herbe - Tout public.

**Dimanche 29 janvier** : Histoires en pagailles à 11h00 - Histoires et musique - Jeune public,

Contes du froid à 15h30 : contes Inuit et percussions - Cie spectacle de Poche,

"Flots" à 17h00 : Danse Contemporaine - Cie Six Pieds - Tout public.

**Samedi 25 mars à Yèvres** : Exil(s) - Spectacle des ateliers ados et adultes - création commune avec les élèves de la section danse de l'étoile de Brou et l'école de musique intercommunale du Grand Châteaudun.

**Vendredi 12 et Samedi 13 mai** : Fête des ateliers Théâtre.

**Samedi 1<sup>er</sup> Juillet** : Guinguette des 20 ans - L'association célèbre ses 20 ans.

**Au programme** : spectacles de rue, jeune public, bibliothèque de rue, atelier "graff" pour les plus jeunes, concerts, Food trucks (plusieurs points repas pour éviter la pénurie de l'an dernier), Bar, Crêpes maison, jeux.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus nous sommes nombreux et nombreuses, plus les idées se mélangent et les événements deviennent beaux !!!



## Bilan de la saison 2022 :

Le Musée a reçu 788 visiteurs (payants et gratuits) soit 189 de plus qu'en 2021, mais 815 de moins qu'en 2019. Du 1<sup>er</sup> Mai au 2 Octobre 2022, nous avons pourtant une guide à mi-temps, Catherine, qui a assuré l'accueil, les visites, la tenue du bureau, de la boutique, enregistré les réservations, mis à jour le site et la page facebook du Musée. Elle a essayé de vendre un maximum de produits et elle était très déçue les jours où il n'y avait aucun visiteur, certainement à cause du Covid et de la canicule. Les bénévoles la remercient chaleureusement.

Des volontaires ont repeint toutes les portes extérieures et désherbé plusieurs fois la cour.

Monsieur le Sous-Préfet est venu visiter le Musée avec une partie du Conseil Municipal le jeudi 6 Octobre 2022.

## Quelques moments importants :

Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2022 :

Pour fêter sa réouverture printanière le Musée a été heureux d'offrir à ses visiteurs un concert de Gildas Hili, musicien nantais. Accompagné de sa guitare avec des amis musiciens, il a interprété quelques-unes de ses compositions poétiques et tendres dont sa chanson «ma chère école» qui a rappelé de nombreux souvenirs à certains dont voici un extrait :

*Ma chère école*

*Dans la salle de classe on entrain  
Ça sentait bon l'encre et la craie  
On remplissait les encrains  
Et l'on distribuait les cahiers*

*Refrain*

*Où est passée ma chère école  
Mon porte-plume, mon pot de colle  
Ma culotte courte, mes godillots  
Leçon de morale au tableau...*

Tout le public à la fin du concert a chanté cette belle chanson, ce fut un moment très touchant.

## Dimanche 3 Juillet 2022 :

Né à Unverre, Jacques Jubert a raconté pendant 2h30 son enfance, son cheminement dans ses études artistiques à ses auditeurs dont Claude Térouinard et Danielle Carrouget, conseillers départementaux.

Jacques Jubert est sans aucun doute l'un des graveurs les plus éclectiques de la philatélie française. Il est peintre, dessinateur, architecte d'intérieur, graveur de billets de

banque et de timbres-poste et enfin sculpteur. Il a été élu Meilleur Ouvrier de France. Il a présenté beaucoup de documents personnels originaux. Il a expliqué les différentes techniques pratiquées comme la taille douce, la taille directe avec les outils utilisés. En 1963/64, il est parti en Iran enseigner à l'école des arts décoratifs de Téhéran. A son retour, la Banque de France lui a proposé de graver, sur bois debout, des billets de banque jusqu'à la fin du franc. Il s'est mis à travailler pour La Poste. Ce fut un après-midi extraordinaire.

## Dimanche 10 Juillet 2022 :

Roger Judenne, l'écrivain aux 122 romans publiés est venu au Musée pour présenter et dédicacer son nouveau roman «Et demain le TGV». Il a donné une conférence retraçant le projet TGV Atlantique illustrée par un grand nombre de documents, de cartes, photos, une aventure de huit années. Il est aussi l'auteur de nombreux romans pour la jeunesse. Il a été enseignant et il a vécu au milieu des enfants pendant des dizaines d'années. Il a eu envie de leur offrir des histoires qui les font rêver et les aident à devenir adultes. Il a aussi envie de faire rêver les plus anciens, en particulier en réveillant les souvenirs de périodes qu'ils ont vécues.

## Projets pour 2023 :

Pour sa réouverture en 2023, c'est la grande inconnue car cela dépendra des subventions qui nous seront attribuées. La structure devra faire des économies. Les déshumidificateurs seront peut-être éteints pour faire baisser la facture d'électricité.

Le Musée devra faire imprimer de nombreux prospectus. Nous espérons ouvrir pour les individuels si nous pouvons recruter un(e) guide à mi-temps pour 2 ou 3 mois. Les bénévoles ne peuvent eux seuls remplir cette tâche. Ils peuvent par contre s'occuper des groupes dans la mesure du possible (d'avril à octobre 2023).

Une grande foire aux vieux livres et aux cartes, gravures anciennes est envisagée.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour travailler dans la bonne humeur.

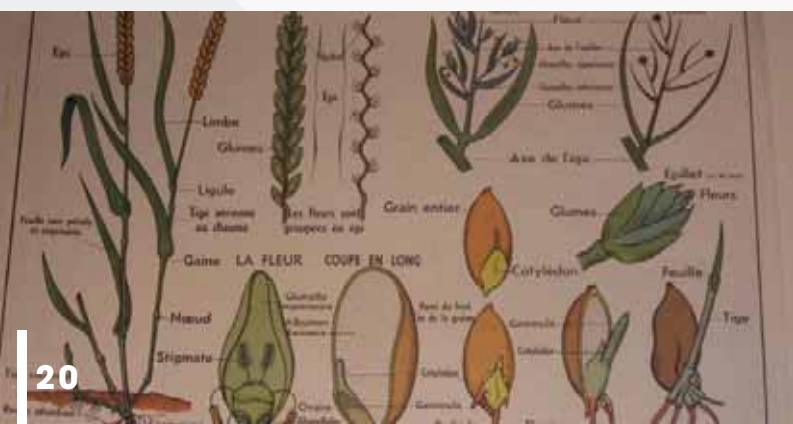
Il est très important de pouvoir garder tout le patrimoine que nous ont laissé nos ancêtres. Sauvons-le. Le Musée école fait connaître aussi notre village.

## Contacts :

**Tél :** 02 37 98 36 07 ou 06 74 02 54 45

**Email :** unverre-autrefois@orange.fr

**Site internet :** unverremuseeecoole.blog.fr



# L'Association « Vieilles Roues Autour d'Unverre »



L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.

L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres) entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

## Séjour à Lelex dans le Jura :

Du 25 au 31 janvier : 47 participants.

**Une randonnée** a été programmée le week-end des 2-3 juillet :

Départ à 16h00 d'Unverre

DAMPIERRE SOUS BROU - FRAZE - MONTIGNY LE CHARTIF - MEREGLISE - LES DAUFFRAY / SAINT EMAN GUIGNONVILLE - LES CHATELLIERS NOTRE DAME - FAUSSERVILLE - Dîner et nuit - SAINT DENIS LES PUIITS - LES CORVEES LES YYS - POTRON - BLANVILLE - L'ENFER - Déjeuner - LES CHAPISEAUX - THIRON GARDAIS - LA CROIX DU PERCHE - MERMIAIGNE - MOULHARD - Arrivée à UNVERRE vers 18h00.

**Deux brocantes** ont été mis en place les :

- 3 avril à Unverre,
- 12 juin à La Croix Champagne.

**Une fête des battages** à Unverre a été organisée le 7 août.

**Trois repas** ont été programmés les :

- 26 mars (repas Jurassien),
- 23 avril (repas choucroute),
- 29 octobre (repas couscous).

**Un marché de Noël** s'est déroulé le 18 décembre sur le parking Poids Lourds à Unverre avec fabrication de jus de pommes.

**Pour 2023 :**

- du 23 au 31 janvier : séjour à Lelex dans le Jura,
- 25 mars : repas à la salle d'Unverre,
- 23 avril : brocante à Unverre,
- fin juillet (date à définir) : randonnée en tracteurs,
- 21 octobre : repas à la salle d'Unverre,
- 17 décembre : marché de Noël sur le grand parking poids-lourds à Unverre.

Protégez-vous et prenez soin de vous afin de pouvoir tous se revoir !

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

**Par mail :** [sandrine.leroy@orange.fr](mailto:sandrine.leroy@orange.fr)

**Par tél :** 06.69.04.61.57 et/ou 02.37.97.32.40 et/ou 06.48.45.54.80



## L'Échiquier Unverrois

L'obligation du passe sanitaire puis du passe vaccinal a encore fortement limité les activités du club cette saison.

La saison 2022-2023 reprend enfin normalement et **nous avons deux équipes qui participeront à la Promotion-Espoirs d'Eure-et-Loir.**

Nous avons également 5 jeunes qui ont participé au championnat départemental Jeunes dimanche 4 décembre 2022 à Nogent-le-Roi. Chez les féminines, Maude Cogneau est championne d'Eure-et-Loir en catégorie Minime et Emma Allanic, championne d'Eure-et-Loir en catégorie Junior.

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous tous les lundis de 17 h à 18 h dans la salle des associations d'Unverre. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail à [lechiquierunverrois@orange.fr](mailto:lechiquierunverrois@orange.fr)

Anne-Sophie ALLANIC



# Calendrier des Fêtes 2023

JANVIER

Vendredi 6 JANVIER	- GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)	Dimanche 15 JANVIER	- MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
Samedi 7 JANVIER	- VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	Mercredi 18 JANVIER	- MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3 <sup>e</sup> âge (ap-midi)
Samedi 7 JANVIER	- GALETTE DES ROIS / Sapeurs-pompiers (après-midi)	Vendredi 27 JANVIER	- LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 14 JANVIER	- GALETTE DES ROIS / G.V. Unverre	Samedi 28 JANVIER	- LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 14 JANVIER	- MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)	Dimanche 29 JANVIER	- LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (après-midi)

Samedi 4 FÉVRIER	- SOIRÉE DANSANTE / A.S.U.
Samedi 11 FÉVRIER	- BOUM / Association Parents d'Elèves
Dimanche 26 FÉVRIER	- LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)

FÉVRIER

MARS

Dimanche 5 MARS	- LOTO / Association Parents d'Elèves (ap-midi)	Dimanche 19 MARS	- DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.
Mercredi 8 MARS	- LOTO / Club du 3 <sup>e</sup> âge (ap-midi)	Mercredi 22 MARS	- BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Samedi 18 MARS	- SAINT PATRICK / Sapeurs-pompiers	Samedi 25 MARS	- REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Samedi 22 AVRIL	- CONCERT à l'église / Comité des Fêtes
Dimanche 23 AVRIL	- BROCANTE / Vieilles Roues Autour d'Unverre

AVRIL

Mai

Lundi 1 <sup>er</sup> MAI	-EXPO-VENTE / Club du 3 <sup>e</sup> âge
Lundi 8 MAI	-CÉRÉMONIE «Victoire 1945»
Vendredi 12 MAI	-FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe
Samedi 13 MAI	-FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe

Dimanche 4 JUIN	-VIDE-GRENIER / A.S.U.
Dimanche 11 JUIN	-FETE DE «LA LOUÉE» / Comité des fêtes
Vendredi 23 JUIN	-FETE MUSIQUE & FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre
Dimanche 25 JUIN	-KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves

Juin

Samedi 1 <sup>er</sup> JUILLET	- ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe
Dimanche 2 JUILLET	- MÉCHOUI / Sapeurs-pompiers
Vendredi 14 JUILLET	- Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice
Dimanche 23 JUILLET	- RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

JUILLET

SEPTEMBRE

Dimanche 3 SEPTEMBRE	- REPAS DES AINES
Samedi 16 SEPTEMBRE	- CONCOURS DE PÉTANQUE / Comité des Fêtes
Dimanche 17 SEPTEMBRE	-VIDE-GRENIER / Comité des Fêtes

Samedi 7 OCTOBRE	- REPAS DANSANT / Sapeurs-pompiers
Mercredi 18 OCTOBRE	- LOTO / Club du 3 <sup>e</sup> âge (ap-midi)
Samedi 21 OCTOBRE	- REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

OCTOBRE

NOVEMBRE

Samedi 11 NOVEMBRE	- «Armistice 1918» / BANQUET
Samedi 18 NOVEMBRE	- SOIRÉE TARTIFLETTE / Association Parents d'Elèves
Samedi 25 NOVEMBRE	- REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Samedi 2 DÉCEMBRE	- SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
Samedi 2 DÉCEMBRE	- SAINTE CÉCILE / Clique d'Unverre (en soirée)
Mercredi 6 DÉCEMBRE	- BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Samedi 9 DÉCEMBRE	- ARBRE DE NOEL (matin) & MARCHÉ DE NOEL
Samedi 16 DÉCEMBRE	- REPAS NOEL / Club du 3 <sup>e</sup> âge
Dimanche 17 DÉCEMBRE	- MARCHÉ DE NOEL / Vieilles Roues Autour d'Unverre

DÉCEMBRE

## NOS AMIS LES BÊTES :

Rappelons que tout propriétaire doit obligatoirement faire identifier son animal (tatouage ou puce électronique).

Il est tenu de prendre toutes mesures propres à éviter des désagréments pour le voisinage, en particulier pour ceux qui possèdent un chien, en utilisant notamment un dispositif dissuadant l'animal de faire du bruit de manière répétée intempestive (collier anti-aboiement par exemple).

Toute personne est responsable de son animal, qu'il soit à domicile, chez le voisin ou dans la nature.

Il est interdit de le laisser vagabonder (risques de morsure, accidents de la circulation...).

De même, les propriétaires d'animaux devront veiller à la propreté des trottoirs et des espaces publics.



## LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## RESPECTONS LES BIENS COMMUNAUX





Accueil des bébés nés en 2020 et 2021, des nouveaux arrivants sur la commune et remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries 2020 et 2021



**Repas des aînés du 4 septembre :**  
Les doyens du repas, Solange Courtin et Gilbert Hameau, entourés de Marie-Dominique Pinos, maire, et de Vincent Nouvellon, conseiller municipal.



## AVIS AUX AMATEURS PHOTOS

Si vous souhaitez prendre de jolies photos de la Commune, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Elles pourront éventuellement illustrer les prochains bulletins municipaux.



## La Fête du 14 juillet



**Samedi 10 Septembre à l'église :**  
Récital donné par le Trio de harpes, Clara Maître, Youliana Tochkova-Patrouilleau et Frédérique Veyrac



## Le défilé du 11 novembre



**Décorations de Noël**  
Merci à Stéphanie, Mahé, Anne-Marie, Yesmine, Fabienne, Béatrice, Emilie, Thomas, Paul, Côme et James qui ont participé aux ateliers de décoration de Noël.  
**Merci aussi à tous les autres qui ont contribué à entretenir l'esprit de Noël.**

